

Motion 1774

sur les panneaux solaires

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que l'énergie solaire est encore sous-employée dans notre canton ;
- que la production d'eau chaude solaire est une possibilité d'économie d'énergie très rentable sous nos climats ;
- que les installations d'eau chaude solaire sont encore rares à Genève,

invite le Conseil d'Etat

à proposer dans les meilleurs délais une modification législative visant :

- à fixer des objectifs pour la production d'eau chaude sanitaire par le biais du solaire thermique dans les nouvelles constructions ;
- à fixer des objectifs équivalents lors de rénovations en tenant toutefois compte des problèmes liés à la conservation du patrimoine.